

COMPTE RENDU DE LA CAPL D'AFFECTATION DU 13 JUILLET 2012 DES CADRES B

Quelques chiffres donnés par la direction

15 agents quittent la direction

44 agents arrivent à la direction

34 agents changent de structure ou résidence à l'intérieur de la direction

Etat des effectifs au 1^{er} septembre 2012

496 emplois théoriques (année précédente **507**)

489.9 emplois réels

donc un déficit de 6.1 agents au jour de la CAP (les arrivants dans le département sont considérés par défaut à temps complet).

En effet en l'absence d'information la direction les considère par défaut à temps complet

	Emplois théoriques	Emplois réels	déficit –temps partiel
LYON	410	410	19.5
VILLEFRANCHE	33	33	1.7
GIVORS	24	24	1.7
TARARE	13	12	2.6

EMPLOIS ALD

LYON	17
VILLEFRANCHE	2
GIVORS	1
TARARE	0

EMPLOIS EDRA

	Emplois théoriques	Emplois réels	déficit –temps partiel
LYON	3	3	
RHONE	13	13	

98 fiches de vœux dont :

LYON :

- 86 demandes dont 27 prioritaire entre création du site de Villeurbanne et les suppression de postes
- 24 ont obtenu leur premier vœu soit un taux de satisfaction de 28 %
- 7 agents affecté d'office
- 12 agents n'ont pas eu satisfaction.
- 1 agent en surnombre

VILLEFRANCHE :

- 6 demandes sur 6 ont obtenu leur 1^{er} vœu

GIVORS :

5 demandes : 4 satisfaites et une affectation d'office.

TARARE :

1 demande et affectation 1^{er} vœu.

Le mouvement complémentaire ALD et détachement devrait être connu dernière avant fin juillet au plus tard.

Le mouvement local d'un point de vue technique est correct après une rectification : SIP LYON 3 un poste accueil vacant au lieu d'un poste « autres missions », ceci a permis de donner satisfaction a 2 agents.

La règle de l'ancienneté a été la seule retenue.

La Direction a accepté certaines permutations dans la mesure où cela ne lèse aucun autre agent et ne remet pas en cause le mouvement et que la parité syndicale donne son accord. (mesure exceptionnelle).

Nous avons voté contre ce mouvement de mutation pour montrer notre désaccord avec la politique de suppressions d'emplois.

Vos élus CGT : Marie DIRY - Antoine PEREZ
Andrée HENICKE, Expert